PRÉFET
DU CANTAL
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires

Aurillac, le 7 septembre 2020

Service de l'Economie Agricole

22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX

04.63.27.66.66

Dossier n° : AE 20.0209
Demandeur : COURNIL Céline
Date d'enregistrement de la demande : 01/09/2020
Date limite de candidature : 30/11/2020

➔ **Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 30/12/2020.**

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
SAINT-MAMET-LA-SALVETAT	1,14	COURNIL Alain	Section B 169,170,171,830,
PARLAN	25,47	COURNIL Alain	Section B 456, Section C 29,30j,30k,39,41,42,43,45,48,135,136,137,138, 139,267,269,270,271,376,586,587,588,589,Section D 178j,178k,178l, 179,180,182a,182b,183,186,187, 454,536,695,

22 rue du 139° RI
BP 10414
15 004 AURILLAC cedex
Tél. : 04 63 27 66 00
Site internet : www.cantal.gouv.fr